



Conseil National du Logiciel Libre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 associations représentant 200 entreprises se regroupent pour former le Conseil National du Logiciel Libre

Bordeaux, Marseille, Nantes, Nice, Lyon, Lille, Paris – le 17 février 2010 –
Pour diffusion immédiate

Les grandes associations régionales d'entreprises du logiciel libre en France forment ensemble le Conseil National du Logiciel Libre (CNLL).

Bordeaux, Marseille, Nantes, Nice, Lyon, Lille, Paris – le 17 février 2010 –
Pour diffusion immédiate

Le CNLL a pour vocation de parler au nom de **l'ensemble de la filière économique du logiciel libre**, sans discrimination, afin de faire connaître les bénéfices du logiciel libre dans le contexte actuel de relance économique, et de faire entendre les demandes de ses membres auprès des pouvoirs publics, pour un soutien à l'activité économique de la filière. Selon une étude de Pierre Audoin Consultants pour l'OPIIEC publiée début 2009, le Logiciel Libre représente un marché de 1,1 milliards d'Euros en France en 2009, et connaît une croissance soutenue de plus de 30% par an malgré la crise.

Regroupant 10 associations, représentant **plus de 200 entreprises** de toutes les régions de France, le CNLL aura une légitimité certaine dans son rôle de représentant de l'écosystème des entreprises du logiciel libre, au plan national.

Les **membres fondateurs** du CNLL sont : Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord, ProLibre. Ces associations et groupements d'entreprises jouissent déjà d'une grande légitimité et mènent une action reconnue au niveau régional, pour la promotion de l'économie du libre.

Chacun de ces membres a nommé un représentant au sein du bureau du CNLL, qui a élu Patrice Bertrand porte-parole du Conseil.

Les représentants des membres se réuniront chaque mois pour faire avancer une feuille de route ambitieuse, avec pour objectif principal de dynamiser et structurer l'ensemble de l'écosystème des entreprises du logiciel libre en France.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 associations représentant 200 entreprises se regroupent pour former le Conseil National du Logiciel Libre

Le CNLL s'est en effet donné pour missions, dès l'année 2010:

- De représenter l'écosystème des entreprises du logiciel libre auprès des pouvoirs publics et des organisations nationales existantes.
- D'aider, grâce aux échanges de bonnes pratiques, au développement des organisations régionales qui le composent, et qui sont elles-mêmes des interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'Etat.
- D'assurer une visibilité plus importante de l'ensemble des acteurs économiques de l'écosystème, de leur offre de logiciels et de services, de leurs atouts spécifiques et de leurs besoins, notamment en termes d'emploi et de formation.
- De permettre à l'ensemble des entreprises de la filière de se reconnaître en son sein, d'échanger et de travailler ensemble dans une volonté partagée de synergies et de création de valeur.
- De soutenir les principales manifestations nationales consacrées au logiciel libre: Solutions Linux, RMLL, OWF.
- De relayer, au niveau national, les actions et la communication de ses membres, les associations régionales d'entreprises logiciel libre.

Le CNLL a également vocation à représenter la filière des entreprises du libre à l'international, en étant l'interlocuteur des organisations du libre d'autres pays, afin de mettre en place des actions communes au niveau européen.

Patrice Bertrand, **porte-parole du CNLL**, déclare: *“Depuis plusieurs années, les entreprises du logiciel libre attendaient et souhaitaient une représentation fédérale qui puisse être aussi représentative, aussi dynamique et aussi reconnue dans son action que les associations régionales, afin d'assurer un relais au niveau national. C'est aujourd'hui chose faite, et je serai honoré d'assumer la mission qui m'est confiée par le CNLL, en portant la parole des entreprises du logiciel libre, et en oeuvrant pour la promotion de ce secteur économique dans toute sa grande diversité.”*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 associations représentant 200 entreprises se regroupent pour former le Conseil National du Logiciel Libre

Marc Saboureau, **Pdt d'Alliance Libre** : "Nous sommes très fiers de la naissance de CNLL. Elle va ainsi renforcer l'usage du libre qui est fondé sur la confiance réciproque, mais aussi sur la conviction que chacun peut y apporter quelques chose. Le CNLL représente un formidable stimulant intellectuel, puisqu'elle synthétise l'esprit d'équipe, et regroupe l'innovation constante de toutes nos associations et de ses membres."

Eric Flaux, **Pdt de CapLibre** : "Le CNLL est une opportunité inédite d'offrir à tous les types d'organisation (entreprises, associations, collectivités, etc.) un accès à un panel complet de compétences pour les accompagner dans leur démarche d'adoption des logiciels libres. Dépassant la communication de proximité que chaque groupement régional assure individuellement, le CNLL sera un point d'entrée incontournable pour représenter les atouts et les enjeux du logiciel libre sur tout le territoire français, en parlant d'une même voix au nom de plus de 200 acteurs du logiciel libre."

Jean-Michel Armand, **Pdt de Libertis** : "Après deux ans d'effort, démarrés à Marseille en octobre 2008, et un important travail des membres fondateurs sur une gouvernance claire et transparente, une fédération reconnue des associations d'entreprises du logiciel libre voit enfin le jour. C'est une avancée importante dans la reconnaissance du secteur du logiciel libre. Libertis ne peut que se réjouir de la création du CNLL et se montrer enthousiaste sur le futur de cette fédération".

Vincent Vignolle, **Pdt de PôleNord**, pôle de l'Open Source et des Logiciels libres des Entreprises du Nord-Pas de Calais : "le CNLL est la réunion au plan national des dynamiques initiées par les acteurs du Libre dans chaque région. C'est une chance pour PôleNord qui est une association encore récente bien que très dynamique de rejoindre le CNLL. Le CNLL va permettre de valoriser le modèle économique et le caractère innovant du logiciel libre et de poursuivre le développement de cette industrie en accord avec les valeurs partagées par son écosystème".

Hervé Lardin, **Pdt de ProLibre** : "Nous espérons depuis de longs mois que les groupement régionaux du Libre soient suffisamment structurés pour que l'on puisse créer ensemble cette fédération. Nous en attendons beaucoup en termes d'amplification nationale, d'échanges et de partage de bonnes pratiques. C'est, pour nous, un pas important pour la filière du Logiciel Libre en France qui est franchi avec la création de la fédération nationale des groupements professionnels régionaux".

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 associations représentant 200 entreprises se regroupent pour former le Conseil National du Logiciel Libre

Pour Stéphane Fermigier, **Pdt du Groupe Thématique Logiciel Libre** (GTLL) du Pôle de Compétitivité System@tic (Ile-de-France) : *“Le GTLL, dont la mission est de développer l'écosystème du logiciel libre en Ile-de-France, et qui représente à ce jour 55 entreprises innovantes impliquées pour la plupart dans des travaux de R&D ambitieux, se réjouit de la création du CNLL et des synergies qui vont ainsi se créer avec les acteurs des autres régions”.*

David Sapiro, **Pdt de PLOSS**, l'association cluster des entreprises du Libre en Ile-de-France, déclare : *“Les entreprises du Libre en Ile de France, réunies au sein de PLOSS, sont heureuses de la naissance du CNLL, qui nous permettra de travailler en parfaite synergie avec nos confrères de région. Notre souhait est de développer la coopération au sein des entreprises de nos communautés partout où elle fera gagner des affaires et créer de l'emploi. Au delà de ces objectifs, un porte-parole de notre profession auprès des pouvoirs publics est une étape majeure dans la structuration économique du Logiciel Libre en France et en Europe, et d'assurer une plus forte visibilité auprès de l'ensemble de ces acteurs”.*

Patrick Bénichou, **Pdt de Ploss Rhône Alpes** : *“Les acteurs du logiciel libre en région Rhône-Alpes attendaient de longue date une association régionale au sein de laquelle ils pourraient échanger autour de leurs savoirs faire, développer leur réseau de partenaires et mieux faire connaître leurs atouts auprès des donneurs d'ordres et des institutions régionales. C'est chose faite depuis peu. Un bonheur n'arrivant jamais seul leur association va simultanément pouvoir s'exprimer et se faire représenter au plan national pour défendre leurs convictions et leurs valeurs. Que demander de plus ? “*

Pascal Flamand, **membre du conseil d'administration de Télécom Valley**, responsable et fondateur de la commission Open Source: *“Après 3 ans d'animation de notre éco-système local, la commission Open Source de Télécom Valley est particulièrement heureuse de s'associer à cette initiative nationale et de pouvoir collaborer avec les autres associations régionales afin de promouvoir encore plus efficacement et durablement le logiciel libre et les valeurs qu'il représente.”*

Philippe Montargès, **Pdt de l'Open World Forum 2010** : *“L'Open World Forum se réjouit vivement de la création du Conseil National du Logiciel Libre (CNLL), et salue la fondation de cette organisation qui réunit les grandes associations régionales du Logiciel Libre en France. Ce sont ainsi plus de*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 associations représentant 200 entreprises se regroupent pour former le Conseil National du Logiciel Libre

200 entreprises "libres" qui vont, en parlant d'une seule voix, donner une visibilité accrue à ce secteur en pleine croissance et contribuer à l'émergence d'une nouvelle économie du logiciel en France et en Europe. Nous serons heureux d'accueillir le CNLL parmi les partenaires majeurs de l'Open World Forum 2010, qui se déroulera les 30 septembre et 1er octobre prochains à Paris."

Laurent Séguin, **Vice-Pdt de l'AFUL** : *"L'Association Francophone des Utilisateurs de Logiciels Libres (AFUL) se réjouit de la création du Conseil National du Logiciel Libre (CNLL) qui se donne pour objectif de favoriser la collaboration des associations d'entreprises existantes. L'AFUL est notamment sensible à l'importance accordée à une gouvernance claire, transversale et transparente, associée à une représentativité des entreprises du Libre des différentes régions de France qui forment le socle fondateur du CNLL. Pour toutes ces raisons, l'AFUL est heureuse de soutenir la création du CNLL et lui souhaite de devenir une voix importante et représentative des entreprises françaises du Logiciel Libre."*

Pour en savoir plus :

Site du CNLL : www.cnll.fr

Les membres du CNLL: www.cnll.fr/membres

La gouvernance du CNLL et les membres du bureau:
www.cnll.fr/gouvernance

Contact: contact@cnll.fr, ou Jennifer Leroyer (01 41 40 88 03)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*10 associations représentant 200 entreprises se regroupent
pour former le Conseil National du Logiciel Libre*

